

Aux parents ayant des enfants
de 1H à 8H à la rentrée 2026-2027

Villaz-St-Pierre, le 25 mars 2026 / sm

Accueil extrascolaire – Inscriptions pour la rentrée scolaire 2026-2027

Chers parents,

Pour la rentrée 2026-2027, le moment est venu d'ouvrir les inscriptions de l'accueil extrascolaire, durant la période scolaire, pour les élèves domiciliés dans la Commune de Villaz. Cette structure accueille les enfants scolarisés de la 1H à la 8H, selon les horaires ci-dessous, pour autant que le nombre d'enfants inscrits par tranche horaire soit suffisant :

- de 06h30 à 18h30 du lundi au vendredi (en période scolaire)

Le tarif de l'accueil extrascolaire est fixé à CHF 9.00/heure, sans déduction des éventuelles subventions qui pourraient vous être accordées.

A l'avenir, tant pour les inscriptions régulières que pour les inscriptions irrégulières, une présence minimum de 3 heures par semaine est demandée pour garantir le placement. Sans inscription fixe, la place n'est pas assurée. De plus, pour les placements irréguliers, nous vous demandons de nous indiquer approximativement les unités souhaitées dans le formulaire d'inscription.

Vous trouverez en annexe un formulaire d'inscription. L'échelle des tarifs pour l'année scolaire 2026-2027, le règlement communal ainsi que le règlement d'application sont disponibles sur le site internet de la commune. Les horaires définitifs vous seront remis avec la décision de placement.

Nous précisons également qu'un questionnaire par enfant doit être rempli. Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires, ils sont à votre disposition auprès de l'administration communale ainsi que sur le site internet de la Commune : www.communevillaz.ch. Les formulaires dûment complétés et signés doivent être retournés d'ici au **30 avril 2026**, à l'adresse suivante : Administration communale de Villaz, Route de la Gare 14, 1690 Villaz-St-Pierre.

Tout changement en cours d'année, y compris la transmission des horaires mensuels pour les placements irréguliers est à communiquer par écrit à l'adresse mail aes@communevillaz.ch ou par Klapp.

Comme ces dernières années, la Commune de Villaz va proposer un accueil durant les vacances scolaires, en collaboration avec les communes voisines de Châttonnaye/Torny et Villorsonnens. Les inscriptions vous parviendront en temps voulu, par Klapp.

Demeurant volontiers à votre disposition pour des informations complémentaires, nous vous adressons, Chers Parents, nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic
Jacques Wicht



La Secrétaire
Christiane Rime

